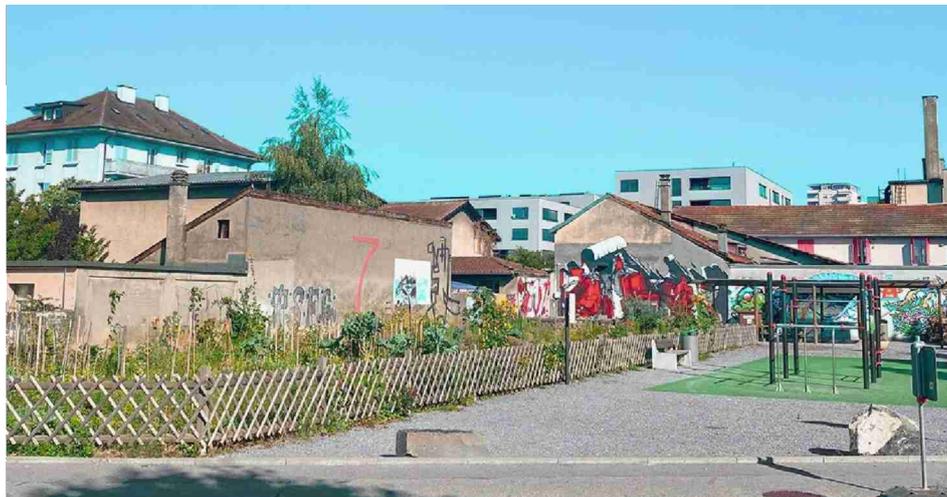




CONSEIL IN SITU: CAS PRATIQUE

Renens développe un secteur stratégique



La friche de la Savonnerie se trouve au cœur de Renens. Sa position stratégique fait l'objet de toutes les convoitises. Le regard extérieur des experts permet de démêler l'écheveau.

Pour obtenir un avis externe sur le site stratégique de la Savonnerie ainsi que des recommandations pour la suite, la Municipalité de Renens s'est adressée à EspaceSuisse. Suite à ce conseil in situ, Renens a lancé un processus participatif avec la population puis un concours d'architecture.

Le site de la Savonnerie est une friche au cœur de Renens dans l'agglomération lausannoise, dont la ville est propriétaire. Depuis quelques années, des affectations transitoires y ont vu le jour, notamment un fitness en plein air et des potagers urbains. Ce vaste site stratégique est voisin de la place du Marché et bientôt du nouveau tram. Comme c'est le dernier terrain non construit aux mains de la collectivité, les attentes étaient élevées et certaines même contradictoires. Un avis externe neutre devait permettre de démêler l'écheveau et poser des bases claires pour lancer le processus de développement du site.

Répondre aux questions

Les experts d'EspaceSuisse ont pu conforter la Municipalité dans son choix de construire le site qui se prête particulièrement bien au développement vers l'intérieur même si certains auraient préféré qu'il devienne un parc. Sur la base d'expériences passées, la commune redoutait l'aspect uniforme qui pourrait résulter d'une unique grande construction. Les experts ont montré des exemples existants dans la commune où des réalisations imposantes ont vu le jour par le passé, tout en présentant un caractère architectural varié, notamment en utilisant la couleur pour différencier les volumes.

Une participation rondement menée

EspaceSuisse a conseillé la commune sur la manière de mener un processus participatif avec la population pour définir plus précisément le programme ainsi que le cahier des charges du futur concours d'architecture. Elle a notamment recommandé aux autorités de clarifier leur position sur le programme souhaité, afin de cadrer le processus plutôt



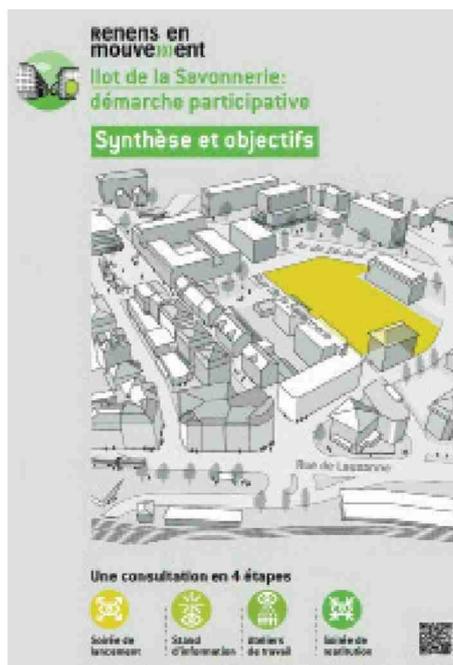
que de partir, d'une feuille blanche susceptible de générer plus de frustrations que de solutions. Cette position faisait encore défaut malgré les nombreuses pré-études déjà réalisées.

Enfin pour répondre aux attentes, ils ont souligné l'importance de donner un retour aux participant-e-s à l'issue de la démarche. La Municipalité a ensuite pu lancer le processus participatif sur la base de ces recommandations. Le bureau spécialisé mandaté pour piloter le processus a établi une synthèse sous forme d'une brochure illustrée.

L'utilisation des rez-de-chaussée

Les experts ont conseillé la commune sur l'épineuse question de l'utilisation des rez-de-chaussée. Ils ont recommandé de ne pas étendre d'un coup la surface du centre traditionnellement commerçant en «tartinant» le nouvel îlot de la Savonnerie - bien que proche de la place du Marché - de surfaces commerciales supplémentaires. Ceci ne serait pas anodin et pourrait porter préjudice aux petits commerces établis.

Le commerce de détail connaît en effet une crise profonde. Y placer des activités qui ne participent pas à l'animation de l'espace public, comme les archives communales, n'est pas non plus une option pertinente. Un autre type d'utilisation des rez-de-chaussée, mixte, artisanal et aussi associatif, a été retenu.



Sur la base des conseils reçus, la Ville de Renens a mené un intense processus participatif avec la population sur l'avenir du site de Savonnerie suivant un cadre bien défini avec l'aide d'un bureau spécialisé.